

UNSS  
ACADEMIE  
GRENOBLE  
07 ARDECHE



Lycée Gabriel Faure

Place Stéphane Mallarmé – BP 116

07301 TOURNON-SUR-RHÔNE CEDEX

04.75.08.21.33

[ce.0070029u@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0070029u@ac-grenoble.fr)



**2023 – 2024**



## Option Sport

Badminton / Musculation / Natation / Triathlon

et

## Section Sportive Scolaire

Badminton

## Une Section Sportive Scolaire Badminton

a été ouverte au Lycée Gabriel Faure à la rentrée 2017-2018.

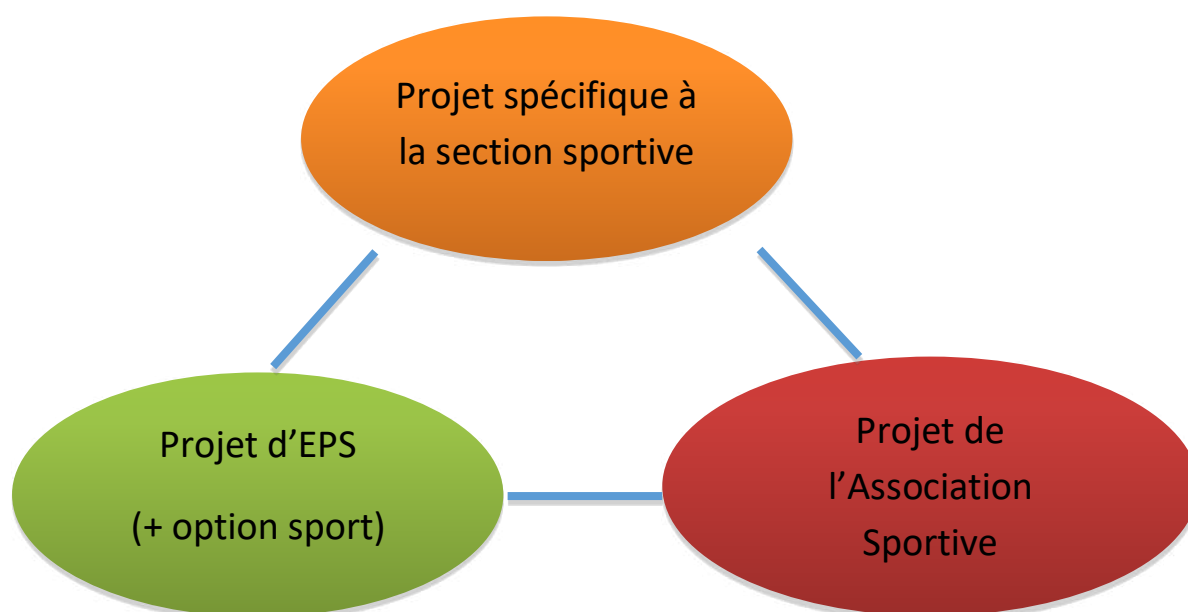
Cette section s'adresse à tous les lycéens de seconde, première et terminale, des filières générales et technologiques.

L'inscription à la Section Sportive est liée à l'**Option Sport** du Lycée : **Badminton, Musculation, Natation et Triathlon athlétique** de la seconde à la terminale, préparant à une épreuve spécifique du Baccalauréat.

L'emploi du temps des élèves est aménagé pour leur permettre de bénéficier de 3 entraînements hebdomadaires d'1h30 ou 2h sur le temps scolaire. Ils sont assurés par un entraîneur Diplômé d'Etat du B.C.H.T. et par l'enseignant d'EPS responsable des Sections, lui même Diplômé d'Etat.

**Les adhésions à l'UNSS et à la FFBaD sont obligatoires. Les élèves sont suivis lors de leurs compétitions scolaires et fédérales.**

Les nouveaux programmes EPS 2019 conduisent à une évolution du projet global de option et de la section sportive s'articulant toujours autour des 3 projets spécifiques suivants :



## **Nouveaux programmes 2019-2020 :**

Les nouveaux programmes 2019 concernant l'EPS et les options sport, ainsi que les contraintes administratives imposées ont entraîné les modifications suivantes par rapport à l'organisation initiale de la Section Sportive Scolaire Badminton:

### **1. 4 activités pratiquées au lieu de 2 :**

- **Une activité support tout au long du cursus** de la seconde à la terminale : **Badminton**
- 3 activités programmées en 2°, 1° et T°, obligatoirement différentes de la programmation EPS :
  - . 2° : **Musculation**
  - . 1° : **Triathlon athlétique** (course - saut - lancer)
  - . T° : **Natation**

**2. Les élèves inscrits à la SSS BaD devront obligatoirement être inscrits à l'option sport** (avec des aménagements d'emploi du temps possibles pour les joueurs de niveau national (Sportifs de haut niveau ou interclubs nationaux) qui peuvent choisir de ne suivre que les entraînements de badminton).

3. Le nombre d'inscrits à l'option sport est limité à 24 élèves dans chaque niveau de 2°, 1° et T°, dont 8 peuvent être inscrits à la SSS BaD LGF ( 72 élèves au total dont 24 à la SSS BaD LGF).

**Une attention particulière sera portée en 2023-2024 sur les points suivants:**

1. Poursuivre l'effort de diversification de l'offre de pratique compétitive UNSS : sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif.
2. Avoir des projets sportifs fédéraux clairement identifiés et réalisables (interclubs) pour tous les inscrits à la SSS BaD.
3. Apporter une attention toute particulière au recrutement (quantitatif et qualitatif) en Option Sport en 2° mais aussi en 1° et T° en clarifiant la procédure d'inscription, en améliorant l'information (rédiger et diffuser largement un projet clair en direction des familles et préciser les différences entre option sport et section sportive badminton), et en augmentant la communication en direction des collègues du bassin de recrutement.
4. Améliorer la formation pratique des Jeunes Officiels en leur donnant la possibilité d'arbitrer plus de matches en compétition. Améliorer également la formation pratique des Jeunes Coaches (rencontres ICN3 du BCHT).

En effet en raison de l'annulation des compétitions UNSS en 2020, 2021 et 2022, un gros retard a été accumulé pour la validation des Jeunes Officiels.

5. Former et diplômé les Jeunes coaches. Ils sont maintenant obligatoires pour l'inscription au championnats UNSS.

6. Insister sur l'attitude irréprochable des membres de la SSS BaD LGF :

- En cours d'EPS
- Pendant les entrainements de l'option sport et de la section badminton
- Pendant les compétitions UNSS et FFBaD
- Dans toute l'enceinte du lycée (parc, restauration, internat...)

Ces élèves de la SSS BaD LGF doivent être des sportifs exemplaires, ils sont souvent une inspiration pour leurs camarades et doivent leur faire bénéficier de leurs compétences humaines et sportives :

7. La poursuite du double projet sportif et scolaire : l'investissement et le travail dans tous les cours doivent être à la hauteur des ambitions des membres de la SSS BaD LGF. **Si le travail scolaire n'est pas suffisant, les entrainements sportifs seront allégés voire supprimés ponctuellement ou durablement.**

8. Poursuivre l'accompagnement des élèves dans leur projet de poursuite d'études dans le monde sportif (STAPS, Diplômes d'Etat).

## Organisation des EDT et des entrainements :

Ces éléments entraînent un certain nombre de contraintes dans l'organisation des emplois du temps des options et des SSS BaD.

Les propositions qui suivent restent à l'état de projet et demandent à être examinées avec attention avant leur validation par l'administration pour la rentrée 2023 :

- Réservation des installations (piscine, gymnase, salle de musculation...)
- Mise à disposition de l'entraîneur du BCHT pour les SSS BaD.
- EDT des options sports.
- Affectation des professeurs d'EPS sur les différents créneaux d'entraînement.
- Organisation de l'AS et des rencontres UNSS.
- ...
- Option Sport : **PROJET**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1° et T°	2°	2°-1°-T°	2° et 1°	T°
15h30/17h00 16h00/17h30	16h / 17h30	Compétitions UNSS	15h30/17h00 16h / 17h30	15h30 / 17h00
Athlétisme Natation	Badminton		2° : musculation 1° : Badminton	Badminton

- **Sections Sportives Scolaires Badminton : PROJET**
- 2° : avec les options 2° le mardi de 16h à 17h30.
- 1° : avec les options 1° le jeudi de 16h à 17h30.
- T° : avec les options T° le vendredi de 15h30 à 17h00.
- 2° +1° + T° :
  - . 2° +1° + T° : **Entrainement obligatoire** : mercredi 13h-15h : travail tactico-technique badminton (encadrement BCHAT)
  - . 2° +1° + T° : **Entrainement obligatoire** : jeudi 17h30-19h : travail tactico-technique badminton et préparation des rencontres par équipes (UNSS et interclub BCHAT). (encadrement BCHAT)
  - . 2° +1° + T° : : **Entrainement facultatif réservé aux inscrits au BCHAT** : vendredi 17h30-21h : matches dirigés avec des joueurs du BCHAT et d'autres clubs (organisation BCHAT)

**Tableau récapitulatif des entrainements SSS BaD LGF :**

**PROJET**

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2° 16h - 17h30  Badminton avec les options 2°	2°-1°-T° 13h - 15h  <b>Entrainement Technico-tactique</b>	1° 16h - 17h30  Badminton avec les options 1°	T° 15h30 - 17h00  Badminton avec les options T°
2° 1° T°	ou	2°-1°-T°	2°-1°-T°

<p>17h30 - 19h</p> <p>Entrainement facultatif à l'AS Ou avec l'entraîneur du BCHT pour les inscrits au club.</p>	<p>13h - 17h30</p> <p>Compétitions UNSS</p>	<p>17h30 - 19h</p> <p>Préparation spécifique des <b>compétitions par équipe</b> (UNSS et Interclub FFBaD)</p>	<p>17h30 - 21h</p> <p>Entrainement facultatif réservé aux inscrits du BCHT : <b>Matches dirigés</b></p>
--	---	---	---

- **Entrainement d'AS Badminton:**

- Mardi de 17h30 à 19h.

- **Compétitions par équipes :**

- UNSS : mercredi après-midi
- Interclub FFBaD BCHT : le soir en semaine ou le WE en fonction du niveau d'engagement (départemental, régional ou national)



## Récapitulatif des créneaux d'entraînement (Option + Section) :

(version provisoire N° 1)

# PROJET

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi Dimanche
OPTION SPORT	<p>15h30 – 17h</p> <p>1<sup>o</sup></p> <p>Option Sport</p> <p>Triathlon</p> <p>16h – 17h30</p> <p>T<sup>o</sup></p> <p>Option Sport</p> <p>Natation</p>	<p>16h – 17h30</p> <p>2<sup>o</sup></p> <p>Option Sport</p> <p>Badminton</p>		<p>15h30 – 17h</p> <p>2<sup>o</sup></p> <p>Option Sport</p> <p>Musculation</p> <p>16h – 17h30</p> <p>1<sup>o</sup></p> <p>Option Sport</p> <p>Badminton</p>	<p>15h30 – 17h00</p> <p>T<sup>o</sup></p> <p>Option Sport</p> <p>Badminton</p>	Interclubs ou compétitions fédérales
SSS BaD		<p>16h – 17h30</p> <p>2<sup>o</sup> SSS BaD</p> <p>Badminton avec BCHT</p> <p>pendant option sport</p>	<p>13h -15h</p> <p>SSS BaD 2<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> T<sup>o</sup></p> <p>Badminton avec BCHT</p> <p>Ou</p> <p>AS Badminton</p> <p>Rencontres UNSS</p> <p>Avec B. Vallet</p>	<p>16h – 17h30</p> <p>1<sup>o</sup></p> <p>Badminton</p> <p>avec BCHT pendant</p> <p>option sport</p>	<p>15h30 – 17h30</p> <p>T<sup>o</sup> SSS BaD</p> <p>Badminton avec BCHT</p> <p>pendant option sport</p>	
AS BCHT et SSS BaD		<p>17h30 – 19h</p> <p>pour tous :</p> <p>AS Badminton</p> <p>Avec B. Vallet</p> <p>Pour les élèves</p> <p>licenciés au BCHT</p> <p>Badminton avec BCHT</p> <p>Préparation interclub</p>		<p>17h30 – 19h</p> <p>SSS BaD 2<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> T<sup>o</sup></p> <p>Pour tous</p> <p>Badminton avec BCHT</p> <p>Préparation interclub</p> <p>et</p> <p>rencontres UNSS</p> <p>(B. Vallet)</p>	<p>17h30 – 21h</p> <p>SSS BaD 2<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> T<sup>o</sup></p> <p>Pour les élèves</p> <p>licenciés au BCHT</p> <p>Badminton avec BCHT</p> <p>Entraînement possible</p> <p>avec joueurs du BCHT</p> <p>et d'autres clubs</p> <p>« Matches dirigés »</p>	

## Rappels sur le fonctionnement de la SSS BaD :

<b>Provisieur</b>	Mme Anahita BIANQUIS	
<b>Provisieur Adjoint</b>	Mme Pascale MONNERON	
<b>Référent du Projet</b>	Mr Bruno VALLET	Coordonnateur du projet de section sportive
<b>Equipe pédagogique EPS du Lycée Gabriel FAURE</b>	Mme AGNES DUVERT	Enseignants d'EPS au Lycée Gabriel FAURE
	Mme Nathalie POMEON	
	Mme Adeline SEIGLE	
	Mr Bruno VALLET	
<b>Equipe pédagogique des classes avec Section Sportive Badminton</b>	Appel à candidature des enseignants liée au projet des SSS Badminton pour constituer des équipes pédagogiques en classes de 2°	Elèves regroupés dans les classes accueillant les options sport.
<b>Infirmière</b>	Mme Stéphanie VINCENT	
<b>Secrétaire</b>	Mme Amandine CHADOURNE	Secrétaire de direction chargée des inscriptions des élèves
<b>Représentants de la fédération pratiquée (FFBad)</b>	Mr Pascal Plasse et Mme Rachel Lopez	Co-Présidents du BCHT
	Mr Arnaud DUFOUR	Salarié du BCHT et Président du Comité 26/07
	Mr Ugo DUMAND	Salarié du BCHT

## Coordonnateur du projet de section sportive :

Mr Bruno VALLET, Professeur d'EPS au lycée Gabriel FAURE, est aussi titulaire d'une maîtrise STAPS « entraînement sportif », du Diplôme d'Etat de Badminton (DEJEPS), est formateur fédéral, tuteur DE et jury DEJEPS Badminton, membre de la CMR Badminton, référent académique lycée pour les Jeunes Officiels et formateur dans le cadre des journées régionales d'harmonisation des jurys JO Bad UNSS.

## Les installations sportives et matériel:

. Le lycée Gabriel FAURE dispose d'un gymnase en son sein, ce qui permet de pratiquer l'activité sans qu'il n'y ait besoin de sortir de l'enceinte du lycée. 7 terrains de Badminton sont tracés de manière réglementaire ce qui permet d'organiser des compétitions de niveau national. Les terrains de compétition sont matérialisés par une couleur spécifique (bleu clair sur fond bleu marine, tracé des lignes dominant de couleur blanche).

. Dans le cadre de la convention entre le BCHT et le Lycée, le club met à disposition des entraîneurs diplômés, pour les cours d'option Badminton, les entraînements d'AS et les Sections Sportives, son matériel pédagogique (Poteaux homologués, filets, chaises d'arbitres, tables de scoreurs et petit matériel pédagogique spécifique au Badminton...).

. Les autres installations sportives du lycée (piste d'athlétisme et salle de musculation) permettent une préparation physique des élèves dans d'excellentes conditions.

**. Les volants utilisés pour les entraînements sont des volants règlementaires en plumes. Ils sont fournis par le lycée.**

Il n'y donc aucun coût à prévoir pour les déplacements, transports et location de gymnase pour le fonctionnement Section Sportive.

Un aménagement complexe des emplois du temps des élèves n'est pas non plus nécessaire. L'accueil des élèves internes se fait sans difficultés particulières, tous les entraînements se déroulant à l'intérieur de l'enceinte du lycée.

## **Ressources humaines :**

Depuis 10 ans, le Lycée Gabriel FAURE a signé une convention avec le Badminton Club de l'Hermitage et du Tournonais (BCHT).

Le Club dispose actuellement d'un salarié Diplômé d'Etat à temps plein et de plusieurs intervenants ponctuels.

Dans le cadre de cette convention, l'entraîneur du BCHT intervient déjà au lycée dans le cadre des options sport et lors des rencontres UNSS de niveau académique et national.

## **Performances et compétences:**

De nombreux élèves du lycée Gabriel Faure ont déjà bénéficié de la dynamique du PPHT, des options sport et maintenant de la Section Sportive Scolaire Badminton :

- Margot LAMBERT, actuellement à l'INSEP, membre de l'équipe de France, a obtenu un titre de championne de France de Double 2020. TOP 100 mondial en double et double mixte depuis plusieurs années.
- Cédric HEIDINGER, joueur inscrit en T° sur la liste ministérielle des athlètes de haut niveau.
- Corentin VALLET, élève de 1° S, membre du PPHT (Pôle Performance de l'Hermitage et du Tournonais), Jeune Officiel UNSS de niveau international (Championnat du monde ISF 2016 à Malte).

- Quentin CHEVRIN, Margot RENAUX, Sylvian PEREZ, Enzo DECHAUX, Basile DELUERMOZ, Jeunes Officiels UNSS de niveau national.
- Salomé BRUN, Léa COISSIEUX, Bérénice VALLET, Antonin ARIAGNO, Alexis RANDO et Hector VALLET ont obtenu une magnifique médaille de Bronze en 2013 aux championnats de France excellence de Rennes. Cela reste à ce jour la meilleure performance du lycée en Badminton.
- Les 29 élèves différents, membres des équipes du lycée qualifiées aux championnats de France excellence UNSS de Badminton :
  - . Paris 2012 : 11<sup>ème</sup> place
  - . Rennes 2013 : médaille de Bronze.
  - . Fréjus 2015 : 8<sup>ème</sup> place
  - . Toulouse 2016 : 17<sup>ème</sup> place.
  - . Argentan 2018 : 8<sup>ème</sup> place.
  - . Aire-sur-la-Lys 2019 : 14<sup>ème</sup> place
  - . Nîmes 2020 : 5<sup>ème</sup> place
  - . Championnat de France UNSS 2021 annulé (COVID)
  - . Championnat de France UNSS 2022 annulé (COVID)

## **Les élèves concernés par la Section Sportive Badminton :**

### **Zone de recrutement :**

Les élèves des académies des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont susceptibles d'être intéressés pour suivre leurs études à Tournon. Ces 2 régions sont en effets liées par l'organisation sportive et l'offre de compétition fédérale (Pôle espoir à Voiron pour la zone sud est et compétitions inter-régionales Ligue AURA et Ligue PACA).

Les élèves en provenance de la France entière peuvent également candidater :

En 2018, un élève de l'académie de Renne a obtenu l'autorisation de l'inspection d'académie pour s'inscrire.

En 2019, des élèves venus de Nîmes (30), Villard Bonnot (38), Voiron (38), Meaux (77), l'Isle d'Abeau (38), Bellegarde sur Valserine (01), et plus proche de Romans et de Valence ont obtenu leur inscription à la SSS BaD LGF.

En 2020 un élève en provenance de Londres et un venant d'outremer ont été admis à la SSS BaD LGF. Les autres venaient de la région AURA.

En 2021 cette année « covid » tous les élèves venaient de la région AURA.

En 2022 les élèves provenaient de la région AURA et de la région PACA.

### **Les différents publics concernés par les projets sportifs du lycée :**

Des élèves à profils différents peuvent être intéressés par la diversité des offres du lycée Gabriel Faure :

- Les élèves de haut niveau ne souhaitant pas s'éloigner de leur famille trop tôt. C'était le cas de Margot LAMBERT et Cédric HEIDINGER.
- Les élèves n'ayant pas le niveau pour être sélectionné en Pôle Espoir du fait de l'effectif très limité de cette structure.
- Des élèves ayant quitté le Pôle Espoir de Voiron et qui ne trouvent pas la structuration nécessaire pour s'entraîner dans leur club d'origine.
- Des élèves ne trouvant pas dans leur bassin de vie un club leur offrant des conditions d'entraînement correspondant à leur projet sportif.
- Des élèves du bassin de vie de l'Hermitage et du Tournonais qui ont bénéficié très jeunes des structures d'entraînement du BCHT et qui souhaitent poursuivre durablement leur projet de performance sportive.
- Des élèves qui souhaitent faire des activités physiques et sportives leur future sphère professionnelle et qui souhaitent trouver dès le lycée, des conditions très favorables pour leur poursuite d'études en STAPS.
- Des élèves qui n'ont découvert le Badminton que très tardivement mais qui ont un potentiel personnel très important et une motivation affirmée.
- Des élèves qui souhaitent recevoir une formation sportive qu'ils pourront « capitaliser » au baccalauréat grâce aux épreuves facultatives d'option sport.
- Des élèves au potentiel sportif plus limité mais qui souhaitent développer des compétences dans le domaine de l'arbitrage ou du « coaching » en bénéficiant d'une formation aux diplômes de Jeunes Officiels (Jeune Arbitre et Jeune Coach).
- Des élèves qui ont déjà un projet professionnel précis (STAPS) et qui souhaitent bénéficier de l'expérience et du suivi mis en place par le BCHT. (Plus d'une vingtaine d'élèves se sont inscrits en STAPS depuis plusieurs années et nombreux sont ceux qui, dans le cadre de leurs études, animent des entraînements au sein du BCHT.

### **Effectif :**

Si les options sport peuvent accueillir 24 élèves par niveau, le projet plus poussé des élèves qui souhaitent s'inscrire dans la Section Sportive impose de limiter leur effectif à 8 par niveau.

Cela fait un total de 72 élèves avec un projet spécifique de formation sportive au Lycée Gabriel Faure.

### **Les horaires d'entraînement :**

« Limité » à 1H30 hebdomadaire d'entraînement Badminton dans le cadre des options, l'entraînement pour des Sections Sportive doit s'élever à au moins 5H00 hebdomadaire correspondant à 3 séquences minimum qui peuvent être complétées dans le cadre purement fédéral si besoin (Les élèves inscrits au BCHT peuvent bénéficier sur place d'un entraînement quotidien).

Cet horaire d'entraînement de 5H00 correspond à un seuil minimum pour pouvoir atteindre un niveau de performance régional ou national.

### **Les conditions d'inscription à la section Sportive Badminton :**

**L'inscription à la Section Sportive Badminton du Lycée Gabriel Faure est conditionnée à :**

- **L'inscription à l'option sport du lycée Gabriel Faure.**
- **L'inscription dans un club de la FFBaD : (Licence FFBaD et Certificat médical correspondant).**
- **L'inscription et la participation aux activités de l'AS LGF (licence UNSS).**
- **Avoir un projet sportif lié au Badminton affirmé, en rapport avec des performances sportives réelles ou correspondant à un potentiel identifié fort.**
- **Avoir un projet sportif articulé à un projet scolaire qui doit rester une priorité pour l'élève.**
- **Commencer à construire ou poursuivre un projet de performance durable et/ou un projet professionnel liée aux activités sportives.**
- **Remplir un dossier de candidature (document fourni par le lycée) comprenant une lettre de motivation rédigée par l'élève.**
- **Réussir avec succès les éventuels tests de sélection organisés si nécessaire par le Lycée Gabriel Faure**

## Conclusion :

Avec ce fonctionnement, nous restons au plus proche du cahier des charges qui a été fixé lors du dépôt de candidature pour la mise en place des SSS badminton au lycée Gabriel Faure. L'organisation de la SSS BaD LGF a été améliorée sur plusieurs points (internat, familles d'accueil le WE, entraînement au BCHT, suivi des compétitions interclub...).

Cela se traduit bien sûr par une qualification régulière aux championnats de France excellence UNSS, mais aussi par une amélioration des performances obtenues et une validation systématique des Jeunes Arbitres au niveau national.

**Version 1 du 29 janvier 2023**

Bruno Vallet

Professeur d'EPS

Responsable

des Option Sport

et des Sections Sportives Scolaires

Badminton



